



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

8955^e séance

Mercredi 26 janvier 2022, à 15 heures
New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Juul. (Norvège)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Zhang Jun
Émirats arabes unis	M. Abushahab
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. de Rivière
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Agyeman
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M ^{me} Toroitich
Mexique	M. Ochoa Martínez
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran, et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M^{me} Thuraya Hijazi, Directrice de Release Me, une organisation non gouvernementale qui travaille dans le nord de la Syrie.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je rappelle la dernière note du Président du Conseil de sécurité (S/2017/507) sur les méthodes de travail du Conseil et encourage tous les participants, aussi bien membres que non-membres, à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins. La note 507 engage également les personnalités appelées à présenter un exposé à être brèves et à se concentrer sur l'essentiel. Dans cet esprit, les personnes présentant un exposé sont pour leur part encouragées à limiter leurs observations initiales à sept ou 10 minutes. Tous les participants sont par ailleurs invités à porter leur masque en permanence, y compris lorsqu'ils prennent la parole.

Je donne maintenant la parole à M. Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente. C'est un plaisir d'être de retour ici à New York en personne et de pouvoir saluer tout le monde.

Qu'il me soit permis tout d'abord de souligner que les Syriens continuent de souffrir grandement et que la violence en Syrie se poursuit. Rien que pour le mois écoulé, il y a eu des frappes aériennes sur Edleb, qui auraient tué des civils et endommagé des infrastructures civiles ; des bombardements de part et d'autre des lignes de front ; une recrudescence des hostilités dans le nord-est ; des attaques au moyen d'engins explosifs improvisés qui ont tué plusieurs civils dans le nord de la Syrie ; des frappes aériennes attribuées à Israël ayant causé des dégâts dans le port de Lattaquié ; la poursuite

des violences dans le sud ; un nombre croissant d'incidents de sécurité liés au trafic de drogue ; et des attaques menées par Daech, notamment contre des civils et des acteurs humanitaires, dans le nord-est et le centre de la Syrie.

Ces derniers jours, à Hassaké, comme nous l'avons vu dans les actualités, une tentative inédite d'évasion de prison de milliers de détenus soupçonnés d'être affiliés à Daech a déclenché des affrontements, accompagnés de frappes aériennes de la Coalition mondiale contre Daesh dirigée par les États-Unis, à l'appui des Forces démocratiques syriennes sur le terrain. Il y aurait des dizaines de morts. D'après ce que nous avons compris, au cours des dernières heures, les Forces démocratiques syriennes ont repris le contrôle des lieux et la plupart des combattants de Daech, si ce n'est tous, semblent s'être rendus. Cependant, la situation est toujours en cours. Nous restons très préoccupés par la sûreté et la sécurité des civils pris au piège, dont beaucoup ont été déplacés. L'UNICEF a appelé sur le fait que des membres de Daech se terreraient dans des dortoirs pour mineurs, mettant en péril des centaines d'enfants en détention. Cette tentative de soulèvement de Daech a peut-être été réprimée, mais l'épisode rappelle les terribles souvenirs des évasions de prison qui ont alimenté les débuts de la montée en puissance du groupe en 2014 et 2015. J'y vois un message clair pour nous tous, sur l'importance de s'unir pour combattre la menace des groupes terroristes mis au ban de la communauté internationale et plus largement, de régler le conflit dans lequel le terrorisme ne peut que prospérer.

Dans ce contexte, il nous faut rappeler que la tragédie du peuple syrien ne fait que s'aggraver. Quatorze millions de personnes ont désormais besoin d'aide humanitaire. Plus de 12 millions de personnes sont toujours déplacées et nombre d'entre elles doivent actuellement affronter un hiver glacial. Des dizaines de milliers de personnes sont toujours en détention, ont été enlevées ou sont portées disparues. L'économie syrienne s'est effondrée. La criminalité et la contrebande sont en plein essor. On signale également que des jeunes chercheraient à quitter le pays par tous les moyens, au risque de tomber dans les griffes de trafiquants et de chefs de guerre. L'éducation est fragmentée et gravement dégradée, tout comme les institutions et infrastructures dans leur ensemble, d'ailleurs. Le pays reste divisé dans les faits, et la société est profondément fracturée. Les Syriens ne voient aucune avancée concrète vers un règlement politique. Malgré la poursuite de la violence et des souffrances persistent, il est clair qu'une impasse stratégique

est en place. Les lignes de front n'ont pas évolué depuis près de deux ans. De toute évidence, aucun acteur ou groupe d'acteurs en présence n'est en mesure de décider de la trajectoire ou de l'issue du conflit, et une solution militaire reste de fait illusoire.

J'ai continué de m'entretenir avec nombre d'interlocuteurs de ces réalités, notamment au cours de visites effectuées le mois dernier à Téhéran et à Doha, ainsi qu'à l'occasion d'une réunion avec la Commission syrienne de négociation. Lundi, j'ai présenté un exposé aux ministres des affaires étrangères durant une réunion du Conseil des affaires étrangères de l'Union européenne. En outre, fin décembre, M^{me} Khawla Matar, Envoyée spéciale adjointe pour la Syrie, a participé à une réunion tenue dans le cadre du processus d'Astana, où elle a rencontré de hauts responsables de la Russie, de la Turquie et de l'Iran, du Gouvernement syrien et de l'opposition, ainsi que des observateurs régionaux. Elle a également pris part à une réunion du Groupe de travail sur la libération des personnes détenues ou enlevées et la restitution des dépouilles, ainsi que l'identification des personnes disparues. Les participants à cette réunion ont fait quelques propositions positives, autant d'idées qui, si elles sont mises en œuvre, marqueraient un véritable progrès dans ce dossier. Mais ce qui est absolument nécessaire à présent, c'est de donner suite à ces idées, et nous exhortons toutes les parties prenantes à s'y employer.

Plus largement, j'appelle à nouveau à des discussions diplomatiques sérieuses sur une série de mesures qui pourraient commencer à avoir une incidence sur la dynamique du conflit, à instaurer une certaine confiance entre les Syriens et les parties prenantes internationales et parmi eux, et à favoriser des avancées progressives, au fil de mesures réciproques, dans le cadre de la résolution 2254 (2015). J'ai réuni de hauts fonctionnaires des principales parties prenantes dans le cadre de consultations bilatérales à Genève. Le Gouvernement syrien et la Commission syrienne de négociation sont bien sûr invités à Genève pour ces consultations, et j'espère que nous pourrions nous concerter plus avant prochainement. Dans l'intervalle, après des consultations avec la Russie, l'Union européenne, la Turquie et le Qatar en décembre, j'ai consulté la Ligue des États arabes, l'Allemagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et les États-Unis à Genève en janvier. Je poursuivrai ces consultations avec d'autres interlocuteurs dans la période à venir. Il s'agit d'un processus dynamique dans le cadre duquel il faudra, au fil du temps, reprendre plusieurs fois le dialogue avec les mêmes interlocuteurs.

Ma question est la même pour tous les interlocuteurs : peuvent-ils indiquer non seulement ce qu'ils exigent, mais aussi ce qu'ils sont prêts à proposer en contrepartie des mesures prises par l'autre camp ? En toute franchise, j'accueillerais volontiers, d'où qu'elles viennent, des idées nouvelles susceptibles de faire avancer des dossiers tels que ceux concernant les détenus, les personnes enlevées et les personnes disparues ; l'aide humanitaire et le relèvement rapide, en faisant fond sur les progrès accomplis avec l'adoption et la poursuite de la mise en œuvre de la résolution 2585 (2021) ; les conditions d'un retour sûr, digne et librement consenti des réfugiés ; et le rétablissement des conditions socioéconomiques qui, comme le Conseil le sait, se sont effondrées après plus d'une décennie de guerre et de conflit, de corruption, de mauvaise gestion, à quoi s'ajoutent la crise financière libanaise, la maladie à coronavirus (COVID-19) mais aussi les sanctions. À cet égard, consolider le calme dans toute la Syrie et stabiliser provisoirement la situation est bien sûr un aspect clef, au même titre que la nécessité de coopérer dans la lutte antiterroriste. Et puis il y a aussi ce que j'appelle les questions diplomatiques.

J'espère qu'avec le temps, nous pourrions commencer à identifier et à convenir de mesures progressives, réciproques, mutuelles, réalistes, précises et vérifiables qui puissent être prises en parallèle dans des domaines tels que ceux-là. Cela permettrait de renforcer la confiance, d'atténuer les souffrances du peuple syrien et de faire avancer le processus politique. Notre objectif reste de créer le type d'environnement sûr, apaisé et neutre dans lequel un processus constitutionnel pourrait s'ancrer et, à terme, où des élections pourraient avoir lieu, sous la supervision de l'ONU, comme envisagé dans la résolution 2254 (2015). Tout cela se ferait en respectant et en restaurant la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie, et en permettant aux Syriens de décider de leur avenir. Dans ce cadre, je m'emploie activement, aussi, à faire en sorte que la Commission constitutionnelle dirigée et contrôlée par les Syriens se réunisse à nouveau, sous les auspices de l'ONU. Le travail réalisé par la Commission jusqu'ici reste décevant. Le défi à présent est de veiller à ce que les délégations non seulement présentent des textes constitutionnels mais soient aussi prêtes à les amender à la lumière des discussions tenues, pour tenter de trouver un terrain d'entente ou, à tout le moins, de réduire leurs divergences. Nous avons besoin d'un processus de rédaction productif, conformément au mandat de la Commission. Je rappelle au Conseil que, comme l'énonce son

mandat, la Commission doit travailler avec diligence et sans interruption pour produire des résultats et progresser dans ses travaux.

Je poursuis mes échanges, y compris avec les deux Coprésidents, dans un effort pour parvenir à une vision claire, et certaines idées ont été avancées. Je suis prêt à convoquer une septième session de la Commission constitutionnelle à Genève dès qu'il y aura entente. Mon souhait est toujours que nous puissions tenir plusieurs sessions dans les mois à venir et nous mettre sérieusement au travail. Une fois que nous aurons l'accord des Coprésidents, nous informerons bien sûr la troisième liste représentant la société civile, en vue de préparer une septième session.

Il vous plaira d'apprendre, Madame la Présidente, que je m'envolerai d'ici pour Oslo afin de rencontrer le Comité consultatif des femmes syriennes. Je remercie le Ministère norvégien des affaires étrangères de son aimable et généreuse invitation à participer à la réunion du Comité, ainsi que le Norwegian Centre for Conflict Resolution (Centre norvégien pour le règlement des conflits) et ONU-Femmes de leur appui logistique. Les membres du Conseil consultatif des femmes syriennes continuent de me conseiller sur un large éventail de questions liées à la crise en Syrie et à sa résolution. Leurs propositions sont sérieuses et pragmatiques. Mon équipe continue également d'avoir des contacts avec les Syriennes de manière plus générale, et j'apprécie à sa juste valeur leur contribution au règlement du conflit. Nous nous réjouissons également à la perspective de réunir les participants au Bureau d'aide à la société civile à Genève dans les semaines à venir. Nous restons par ailleurs en contact avec un groupe varié d'acteurs de la société civile par le biais d'une plateforme numérique dédiée.

Je peux assurer le Conseil que je continuerai à ne ménager aucun effort pour travailler avec le Gouvernement syrien, l'opposition, tous les secteurs de la société syrienne, hommes et femmes, ainsi que toutes les principales parties prenantes internationales, dans le cadre de mon mandat, conformément à la résolution 2254 (2015). C'est un énorme défi que de faire de réels progrès susceptibles de changer la donne pour le peuple syrien, mais c'est ce que nous devons faire. J'aurai donc besoin des conseils et de l'appui de chacune et de chacun.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Hijazi.

M^{me} Hijazi (*parle en arabe*) : Je m'appelle Thuraya Hijazi. Je suis une militante féministe et politique et la Directrice de l'organisation Release Me, qui travaille pour autonomiser les femmes rescapées de la violence et élaborer des programmes de paix locaux dans le nord-ouest de la Syrie. Je suis également une ancienne détenue des prisons du régime syrien. Aujourd'hui, je vais tenter de faire entendre la voix des femmes de mon pays car, comme le Conseil de sécurité le sait, nous allons bientôt commémorer le onzième anniversaire du début de la révolution syrienne, qui s'est transformée en une crise profonde, malgré les tentatives maintes fois déçues de tous les Syriens de concrétiser leur rêve de changement politique. Le régime syrien, qui se maintient grâce à l'appui inconditionnel de la Russie et de l'Iran, n'a toujours pas eu à répondre de ses actes, tandis que la communauté internationale reste muette. Parallèlement, à cause des interventions internationales, l'opposition syrienne n'a pas été en mesure de se restructurer afin de pouvoir se présenter comme une solution de rechange au régime.

C'est toute la population du pays qui en paie le prix en Syrie. La Syrie d'aujourd'hui est devenue quatre Syries, dont chacune est un grand centre de détention emprisonnant celles et ceux qui y vivent. Quatre-vingt-dix pour cent des Syriens vivent sous le seuil de pauvreté et 60 % souffrent d'insécurité alimentaire. Il y a 9 millions de Syriens qui vivent en dehors des zones contrôlées par le régime, et 5,6 millions de Syriens ont besoin d'une aide humanitaire et de mécanismes de secours, que le Conseil de sécurité ne cesse de politiser. En outre, il y a plus de 2,4 millions d'enfants en Syrie qui ne sont pas scolarisés, dont environ 40 % sont des filles, l'un des groupes les plus vulnérables du pays. Nous ne pouvons qu'imaginer l'avenir qui les attend.

Malgré tous les efforts, notamment ceux de l'Envoyé spécial pour la Syrie, le Conseil de sécurité n'a pas réussi à ce jour à trouver une solution politique à la question syrienne. En conséquence, la Syrie est devenue une tragédie humanitaire, qui est l'otage et le jouet des conflits régionaux et internationaux, ce qui nous a fait perdre, à nous Syriens, l'espoir d'une solution politique juste. On le voit dans les zones d'influence et les divisions géographiques de facto de la Syrie qui sont appuyées par certains pays, ce qui leur permet de violer le droit international humanitaire en toute impunité. Nous savons que les pouvoirs de facto, qui ont réalisé des avancées sur les plans organisationnel, administratif et militaire, souhaitent une solution politique future qui préserve leur mainmise sur ces zones d'influence et

les acquis qu'ils y ont obtenus. Nous savons également que le Conseil est conscient que la Russie et certains régimes arabes tentent de normaliser les relations avec le régime malgré toutes les atrocités qu'il a commises contre la Syrie et les Syriens.

Nous savons qu'aux niveaux international et régional, la Russie profite de la position fluctuante des États-Unis et de l'absence d'influence européenne. La Russie tente de restaurer et de renforcer la légitimité du régime en mettant en avant certaines questions et exceptions, comme la relance du gazoduc arabe et les efforts des Émirats arabes unis pour encourager le retour de la Syrie au sein de la Ligue des États arabes, entre autres. Nous avons également écouté avec inquiétude les récentes déclarations de l'Envoyé spécial Geir Pedersen à l'appui de la normalisation des relations avec le régime sous le prétexte d'un prétendu dialogue. Tous ces faits nouveaux ont des effets négatifs sur la mise en œuvre de la loi César sur la protection des civils syriens, la communauté internationale n'ayant proposé aucune solution de rechange ni mesure économique et diplomatique susceptible de contribuer à l'instauration de la justice et de la paix en Syrie.

J'ai été témoin de la participation des femmes à la révolution syrienne depuis le début, ainsi que des nombreuses violations commises par le régime syrien à leur égard dans les prisons et en dehors. À ce titre, je tiens à dire au Conseil que les problèmes des femmes ne se limitent pas à la propagation de la violence systémique et à l'absence de mesures de dissuasion à l'endroit des auteurs. Ils trouvent également leur origine dans les rapports de l'ONU qui surveillent la violence et expliquent à quel point elle est généralisée et les conséquences que cela a sur les femmes et la société, mais qui ne proposent malheureusement aucun plan d'action, comme si les victimes n'étaient que de simples statistiques.

En tant que femmes politiques, nous connaissons les causes profondes des atteintes dont sont victimes les femmes, ainsi que leur lien avec l'économie politique de la guerre et de la violence. Nous connaissons également les conséquences de la violence sexuelle sur la condition des femmes et leur rôle procréatif et politique. Nous savons aussi que la politisation des questions humanitaires par le régime syrien et ses alliés internationaux a contribué à accroître la vulnérabilité économique et juridique des femmes et à les priver de l'éducation et de la santé. Si le conflit perdure, la Syrie deviendra une source d'extrémisme et un centre régional pour la criminalité organisée, notamment en termes de trafic de

drogue, qui constitue une source de revenus importante pour le régime. Les camps et les foyer d'hébergement, qui manquent déjà cruellement de services, deviendront également des espaces où seront perpétrées toutes sortes de violences contre les femmes et les filles. Animées de leur force et de leur volonté, les Syriennes cherchent à transcender le rôle de victime de meurtres, d'arrestations, de déplacements et d'exil qui a été le leur. Nous cherchons à contrer toutes les formes d'exclusion que les autorités patriarcales nous imposent dans les conflits armés. Nous essayons de tirer parti de nos expériences pour provoquer un changement radical afin que nous puissions assumer notre rôle dans la reconstruction de la Syrie. Nous demandons donc au Conseil de sécurité de prendre les mesures suivantes.

Le Conseil doit faire pression sur le régime syrien pour qu'il libère les détenus et fasse la lumière sur le sort des personnes victimes de disparitions forcées, et ce, en dehors de toute négociation. Il doit adopter des mécanismes pour s'assurer qu'il n'y a pas de normalisation des relations avec le régime. Le Conseil doit faire pression sur le régime et les pouvoirs de facto pour qu'ils autorisent les organisations internationales à enquêter sur les crimes commis par la force des armes et empêcher l'impunité des auteurs de ces crimes. Il doit souligner que toute équipe dirigeante en Syrie doit représenter la volonté du peuple syrien, y compris des jeunes hommes et femmes, et être libre de toute ingérence extérieure. Le Conseil doit également faire avancer le processus politique afin de parvenir à une solution politique globale et durable qui inclue la participation active des femmes, conformément au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe), à la résolution 2254 (2015) et aux autres résolutions pertinentes. Il doit lier la solution politique au principe de responsabilité d'une manière qui garantisse les droits des femmes. Il doit associer la reconstruction à une solution politique globale et au retour volontaire et sûr des réfugiés syriens. Enfin, il doit appuyer la criminalisation de toutes les violences à l'égard des femmes en garantissant une constitution consensuelle, tenant compte des questions de genre et fondée sur toutes les conventions internationales. L'analyse des questions de genre et les politiques féministes doivent toujours figurer en bonne place à l'ordre du jour des négociations.

C'est pourquoi nous exhortons le Conseil à mettre tout son poids derrière le lancement de véritables négociations menées sous ses auspices, dans le respect du droit international, et incluant tous les pays impliqués dans la guerre en Syrie. Peut-être que notre rêve de construire un État syrien civil et démocratique sans le

régime d'Al-Assad ou toute forme de tyrannie pourra se réaliser. Voir le Conseil travailler sérieusement pour répondre à ces exigences encouragera des centaines de femmes à participer activement au processus politique et à se présenter comme candidates à tous les postes et niveaux de décision, comme nous le méritons à juste titre.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Hijazi de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen des efforts inlassables qu'il continue de déployer en vue de trouver une solution politique à ce conflit prolongé et dévastateur. Mes remerciements particuliers vont également à M^{me} Thuraya Hijazi. Si leurs exposés sont souvent difficiles à entendre et leurs messages souvent acerbes, nous saluons les acteurs de la société civile syrienne qui, comme elle, font un travail courageux. Les États-Unis appuient également la participation du Comité consultatif des femmes syriennes et appellent à la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) et du programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

À l'approche du onzième anniversaire du soulèvement syrien, les États-Unis se tiennent aux côtés du peuple syrien et continuent de promouvoir de nombreux objectifs en vue de trouver une solution pacifique et durable au conflit.

Le premier de ces objectifs est la poursuite de la campagne que mènent les États-Unis et la coalition pour prévenir la résurgence de Daech, que nous considérons comme la pierre angulaire de nos efforts de lutte contre le terrorisme dans la région. La situation actuelle au centre de détention de Hassaké, dont a parlé M. Pedersen, est un rappel brutal que Daech reste une menace bien réelle.

Le deuxième objectif est le maintien des cessez-le-feu locaux dans tout le pays, qui est essentiel en vue de maintenir un faible niveau de violence dans toute la Syrie.

Troisièmement, nous nous efforçons de contribuer à l'élargissement d'un accès humanitaire complet et sans entrave dans toute la Syrie. Nous continuerons d'appeler le Conseil de sécurité non seulement à renouveler son autorisation pour le point de passage de Bab el-Haoua, mais également à rouvrir les points de passage de la frontière à Yaaroubiyé et Bab el-Salam pour garantir

l'accès humanitaire. Ces mesures sont essentielles pour répondre aux besoins urgents du peuple syrien dans l'ensemble du pays, qui ne cessent d'augmenter.

Quatrièmement, les États-Unis continuent de faire pression en faveur de l'application du principe de responsabilité, en particulier pour les violations impliquant des armes chimiques, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre et pour garantir le respect des droits humains.

Enfin, nous œuvrons à l'appui d'un processus politique dirigé par les Syriens, comme l'a envisagé et décidé le Conseil dans la résolution 2254 (2015). Comme l'a indiqué l'Envoyé spécial, ce n'est qu'au moyen de ce processus politique inclusif, avec la participation du peuple syrien, que nous parviendrons à une solution durable au conflit.

Nous savons que certains États ont fait des commentaires qui n'ont rien de constructifs concernant les efforts que déploie l'Envoyé spécial pour promouvoir le dialogue politique. Le Ministre des affaires étrangères du régime syrien, M. Faisal Mekdad, a déclaré publiquement la semaine dernière que le régime n'acceptait pas l'approche étape par étape qui a été proposée en vue de régler la crise en Syrie. Nous encourageons toutes les parties prenantes, en particulier les parties impliquées directement dans le conflit, à appuyer les efforts de l'Envoyé spécial visant à faciliter le règlement politique de la crise en Syrie.

Nous partageons la frustration de l'Envoyé spécial face au manque de progrès de la Commission constitutionnelle syrienne et nous convenons que toutes les réunions futures du groupe restreint de rédaction devront faire l'objet d'un accord entre les parties en ce qui concerne les modalités d'examen des projets de texte et des révisions proposées. Nous sommes déçus par la réticence des représentants du régime d'Al-Assad à avancer dans ce sens, notamment durant le sixième cycle de négociations.

Nous restons profondément préoccupés par le sort des dizaines de milliers de Syriens qui auraient été arbitrairement emprisonnés par le régime d'Al-Assad ou que celui-ci aurait fait disparaître de force. Nous encourageons l'Envoyé spécial, M. Pedersen, à s'employer à promouvoir une libération à grande échelle et inconditionnelle des détenus, en coordination avec la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et les familles des

personnes portées disparues ou détenues. Nous le prions également de faire tout ce qui est son pouvoir pour amener le régime d'Al-Assad à fournir des informations aux familles concernant la situation de leurs proches portés disparus ou détenus.

Nous sommes vivement préoccupés par les informations faisant état d'attaques répétées et incessantes commises par le régime et ses alliés, qui touchent les agents de santé et les installations médicales en Syrie. Parmi les professionnels de santé concernés, il y aurait notamment ceux qui sont intervenus à la suite des attaques à l'arme chimique commises par le régime dans la Ghouta orientale, ainsi que ceux qui essaient d'endiguer la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19). Nous appelons toutes les parties à mettre fin aux attaques qui touchent les agents de santé et les installations médicales et nous exigeons que les auteurs de tels actes soient amenés à en répondre.

Nous condamnons les attaques que l'armée russe aurait commises à Edleb, en particulier les attaques touchant des civils et des infrastructures civiles, notamment le bombardement qui a endommagé une station de pompage d'eau située près d'Edleb le 2 janvier, coupant l'accès à l'eau de près de 250 000 Syriens. Comme l'a indiqué ce mois-ci le Coordonnateur régional adjoint des secours humanitaires des Nations Unies pour la crise en Syrie, la destruction persistante d'infrastructures civiles ne fera qu'aggraver les souffrances des civils. Nous exhortons le régime et ses soutiens russes à cesser leurs attaques, en particulier celles qui touchent les civils, dans cette région vulnérable.

Enfin, il ne saurait y avoir de paix durable en Syrie tant que le régime n'aura pas rendu compte pour ses atrocités, dont certaines constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Les États-Unis appuient les efforts visant à recueillir, rassembler, conserver et analyser les éléments de preuve concernant les crimes commis en Syrie. Ce travail est essentiel pour appuyer les mécanismes judiciaires et d'établissement des responsabilités qui ouvriront la voie à une paix stable et durable.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, de son exposé sur la situation en Syrie. Nous avons écouté attentivement les observations de M^{me} Thuraya Hijazi.

Nous appuyons la poursuite des consultations intersyriennes à Genève dans le cadre de la Commission constitutionnelle. Nous estimons qu'il n'y a pas d'autre

solution que de faire avancer un processus de règlement dirigé et contrôlé par les Syriens, avec l'appui de l'ONU et sans ingérence étrangère ni imposition de délais artificiels. Il convient de souligner que Damas est prête à le faire et a confirmé son intention de se rendre en Suisse pour participer de manière constructive à la septième session du comité de rédaction de la Commission constitutionnelle. En conséquence, nous poursuivrons nos échanges avec les Syriens, l'Envoyé spécial et les autres parties prenantes, surtout nos partenaires du processus d'Astana. À cette fin, les représentants de la Russie, de l'Iran et de la Turquie, avec la participation des parties intéressées, ont tenu une réunion en décembre 2021 à Nour-Soultan. Nous espérons que M. Pedersen concentrera également ses efforts sur la convocation de la Commission institutionnelle sans se laisser distraire par d'autres initiatives, en particulier si elles ne bénéficient pas de l'appui des Syriens eux-mêmes – le Gouvernement de la République arabe syrienne et l'opposition.

Par ailleurs, des efforts sur le plan politique sont particulièrement nécessaires car la situation reste tendue dans plusieurs régions de la Syrie. Des problèmes persistent dans les zones qui ne sont pas sous le contrôle de Damas – Edleb, la zone située à l'est de l'Euphrate et la zone d'opérations de la Turquie dans le nord de la Syrie. Nous estimons que la paix et la sécurité à long terme en Syrie ne peuvent être obtenues que par le plein rétablissement de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de cet État, notamment le contrôle par les autorités syriennes des frontières nationales et des ressources naturelles, tout en continuant de lutter contre le terrorisme.

Nous sommes profondément préoccupés par les informations selon lesquelles des raids auraient été menés dans le nord-est de la Syrie par les terroristes de Daech, qui ont attaqué une prison où étaient détenus de dangereux jihadistes, dont certains se sont échappés. Nous pensons que le Conseil de sécurité doit obtenir des informations supplémentaires sur cet incident. À cet égard, nous avons demandé qu'un exposé consacré à cette question précise et à la situation dans le nord-est de la Syrie en général soit rapidement présenté au Conseil.

L'amélioration globale de la situation à l'intérieur et autour de la Syrie serait favorisée par le rétablissement des liens naturels entre la Syrie et ses voisins arabes, notamment dans les domaines politique et économique, et par la pleine réintégration de Damas dans la famille arabe.

Pour terminer, nous tenons à souligner qu'il n'est pas normal que le Conseil de sécurité passe deux jours consécutifs à examiner divers aspects de la situation en Syrie, faisant ainsi un usage irrationnel de ses ressources. Nous regrettons que durant la planification du programme de travail du Conseil, nos collègues occidentaux aient choisi de privilégier les considérations politiques au détriment du bon sens. Nous invitons vivement à faire passer la qualité de nos réunions avant leur quantité. Si nécessaire, il est toujours possible de demander la convocation d'une séance, comme le montre notre initiative d'aujourd'hui.

M. Biang (Gabon) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, pour sa présentation édifiante. Nous comprenons la difficulté de sa tâche au regard de la complexité des enjeux en Syrie. Nous avons suivi avec beaucoup d'attention l'intervention de M^{me} Thuraya Hijazi.

Six ans après l'adoption de la résolution 2254 (2015), sa mise en œuvre demeure problématique. Cette situation fait perdurer la souffrance du peuple syrien. La solution politique est la principale voie vers la paix en Syrie. Elle passe par l'instauration d'un cessez-le-feu, la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire syrien et un dialogue auquel toutes les parties prendraient part de bonne foi.

Après six sessions de discussions à Genève, les différentes parties en négociation tardent à s'accorder sur les contours d'une constitution nationale correspondant aux aspirations du peuple syrien. La fragmentation de la classe politique syrienne et la crise de confiance entre les différents protagonistes annihilent toute chance de donner corps à ce dialogue, notamment au sein de la Commission constitutionnelle, et ce en dépit des espoirs suscités par son architecture inclusive. Il est crucial de souligner que l'absence de délais dans le cycle de négociations inhérent au processus politique en Syrie ne doit pas être considérée comme un chèque en blanc en faveur de l'immobilisme. En effet, de façon évidente, l'impasse politique jette une ombre sur les efforts du Gouvernement syrien pour sortir de l'isolement dans lequel le pays est plongé, ainsi que sur sa capacité d'attirer les investisseurs étrangers en vue de recoudre le tissu socioéconomique.

Les femmes ont un rôle important à jouer dans la sédimentation du climat politique en Syrie. Le message poignant de M^{me} Hijazi est un plaidoyer qui révèle l'ampleur de ce rôle. Nous notons avec intérêt leur implication dans le processus de paix, notamment dans le cadre

des échanges avec le Comité consultatif des femmes syriennes. Au-delà de ces différentes pesanteurs et impasses, il est fondamental pour l'ensemble des protagonistes œuvrant à la recherche d'une issue viable à la crise politique syrienne d'avoir à l'esprit le cap assigné par le premier paragraphe de la résolution 2254 (2015) relatif à la préservation de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

Pour terminer, nous voulons exprimer notre soutien au travail abattu par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, dans un environnement complexe, tout en encourageant l'ensemble des parties prenantes et les acteurs de la sous-région à faire preuve d'un plus grand engagement pour trouver une issue au processus de paix en Syrie.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : À l'instar de mes collègues, je tiens à remercier l'Envoyé spécial Pedersen de son exposé très complet. J'ai également écouté attentivement l'exposé de M^{me} Hijazi. Je voudrais souligner les points suivants concernant certaines questions pertinentes.

Premièrement, s'agissant du processus politique, la Chine appuie les progrès réalisés dans le processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015). Nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé spécial Pedersen pour promouvoir la confiance mutuelle entre les parties et les encourager à œuvrer dans la même direction. Nous espérons que la prochaine session de la Commission constitutionnelle débutera prochainement. Il convient de souligner que la Commission constitutionnelle doit continuer de mener ses travaux en toute indépendance et sans aucune ingérence étrangère. Nous nous félicitons également du nouveau cycle de réunions tenues le mois dernier dans le cadre du processus d'Astana, et nous espérons que ce processus continuera de contribuer au règlement global de la question syrienne. La Chine a toujours insisté sur le fait que la rédaction d'une constitution et l'organisation d'élections ne sont pas suffisantes. Pour réaliser de véritables progrès sur le plan politique, la communauté internationale doit adopter une approche globale pour régler les problèmes qui mettent en péril la souveraineté, la sécurité et le développement de la Syrie, en vue de créer les conditions propices à un processus politique dans le pays.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'occupation de la Syrie par des forces extérieures, la souveraineté syrienne doit être pleinement respectée. Nous devons toujours insister sur ce principe lorsque nous traitons de

la question syrienne. Aucune force étrangère n'est autorisée à se déployer en Syrie, y compris le Golan, sans le consentement du Gouvernement syrien. Qu'il s'agisse des opérations militaires menées par-delà la frontière syrienne, de la construction de colonies de peuplement dans la région du Golan ou du pillage du pétrole dans le nord-est de la Syrie, tous ces actes portent atteinte à la souveraineté du pays, contreviennent aux intérêts du peuple syrien et entravent les efforts déployés par la communauté internationale pour parvenir à un règlement politique. La Chine exhorte les pays concernés à respecter sincèrement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, à se conformer à la Charte des Nations Unies et au droit international, et à cesser d'occuper, d'annexer et d'attaquer la Syrie.

Troisièmement, pour ce qui est de la lutte contre le terrorisme, la Chine s'inquiète du fait que la récente attaque perpétrée contre une prison abritant des détenus terroristes dans le nord-est de la Syrie pourrait avoir conduit à leur évasion. Nous exhortons les parties concernées à faire en sorte que ce type d'attaques ne se reproduise pas. Nous ne pouvons pas considérer l'existence du terrorisme en Syrie comme un phénomène normal. La communauté internationale doit adopter une position claire sur la lutte contre le terrorisme, coopérer dans cette lutte conformément au droit international et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et combattre de manière conjointe les forces terroristes en Syrie. Nous devons respecter le rôle moteur du Gouvernement syrien dans la lutte contre le terrorisme et ne pas appliquer deux poids, deux mesures. La Chine est prête à renforcer les échanges et la coordination avec la Syrie afin de l'aider à renforcer ses capacités de lutte contre le terrorisme.

Quatrièmement, s'agissant de la coopération entre les pays de la région, la situation en Syrie pèse sur la sécurité et la stabilité régionales, c'est pourquoi il est dans l'intérêt de tous les États de la région de trouver une solution rapide et globale à la question syrienne. La Chine se félicite des efforts déployés par les pays concernés pour accroître leurs échanges diplomatiques, économiques et commerciaux avec la Syrie et accueille positivement le fait que les pays arabes envisagent sérieusement de réintégrer la Syrie à la Ligue des États arabes. Nous espérons que cette dynamique encourageante débouchera sur des résultats concrets et créera une synergie avec les bons offices de l'ONU. La communauté internationale doit encourager les pays de la région à renforcer le dialogue et la coopération et à mettre en place des conditions propices à cette fin.

En conclusion, je voudrais réaffirmer la position qui a toujours été la nôtre : le fait que le Conseil examine la question syrienne trois fois par mois ne facilite pas un point de vue global et complet des questions pertinentes. Il faut sérieusement envisager de regrouper ces séances en une seule ou de prendre d'autres dispositions plus raisonnables. Cela nous permettra non seulement de trouver une solution d'ensemble aux questions considérées, mais aussi d'économiser les ressources du Conseil.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, de son exposé circonstancié et des efforts vigoureux qu'il déploie sur le plan diplomatique pour faire avancer le processus politique. Nous avons aussi écouté attentivement l'exposé de M^{me} Thuraya Hijazi.

Plus de 10 années se sont écoulées depuis que la crise syrienne a éclaté. Les Émirats arabes unis sont fermement convaincus que la communauté internationale doit aborder différemment la crise syrienne afin d'y mettre un terme de manière pacifique et durable. À cette fin, mon pays voudrait s'attarder sur les points suivants.

Premièrement, les Émirats arabes unis sont convaincus que l'ouverture de canaux de communication et l'établissement de passerelles sont les moyens les plus fructueux de régler la crise prolongée de manière à atténuer les souffrances du peuple et à instaurer la stabilité. La visite récente à Damas de S. A. le cheik Abdullah Bin Zayed Al Nahyan, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, s'inscrit dans le droit fil des efforts déployés par mon pays pour jeter des ponts dans la région. Nous sommes convaincus que le dialogue, la participation constructive et l'appui à toutes les activités diplomatiques contribueront à mettre fin à la crise syrienne. Cette visite avait pour but de faire évoluer les perceptions générales sur le terrain concernant le règlement de la crise syrienne prolongée. En conséquence, nous estimons qu'il importe de renforcer et de dynamiser le rôle des pays arabes d'une manière qui soutienne les efforts diplomatiques de M. Pedersen et soit en adéquation avec eux. Cela contribuera à accomplir des progrès sur le volet politique, en vue de mettre fin à la crise et de rétablir la sécurité et la stabilité en Syrie et dans la région.

Deuxièmement, nous sommes d'accord avec l'accent mis par l'Envoyé spécial sur la création de possibilités permettant de prendre des mesures progressives et tangibles, ce qui nécessite des efforts collectifs pour soutenir et revitaliser la Commission constitutionnelle.

Par conséquent, mon pays demande que les efforts actuels soient axés sur le renforcement du dialogue et le dépassement des obstacles qui ont empêché d'obtenir un accord sur les principes constitutionnels. Dans ce contexte, il faut prendre en considération la souplesse et le réalisme que l'Envoyé spécial a préconisés après ses consultations avec les acteurs syriens, régionaux et internationaux. Les Émirats arabes unis rappellent qu'une solution politique est le seul moyen de mettre fin à la crise en Syrie. Nous rappelons également que pour réaliser de véritables progrès dans le processus politique, il faut que toutes les parties fassent les concessions nécessaires de bonne foi, et appliquent des mesures de confiance conformément à la résolution 2254 (2015).

Troisièmement, pour créer un environnement propice à la paix et à la stabilité en Syrie, il faut mettre fin à l'ingérence étrangère dans les affaires syriennes. Nous insistons sur l'importance de maintenir l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. Dans ce contexte, les Émirats arabes unis soutiennent l'appel du Secrétaire général et de l'Envoyé spécial pour la Syrie à un cessez-le-feu immédiat et durable dans tout le pays. De même, il faut continuer de lutter contre le terrorisme en Syrie. Le prolongement des activités terroristes est un des facteurs les plus déstabilisants pour la sécurité en Syrie et dans la région. À cet égard, il est alarmant que Daech continue de lancer des attaques terroristes, notamment les incidents graves survenus récemment dans le quartier de Ghoueïran de la province de Hassaké, ainsi que le ciblage continu de certaines parties de Deïr el-Zor et de l'est de Homs.

Pour conclure, nous espérons que 2022 sera l'année où la communauté internationale déploiera tous les efforts nécessaires pour réaliser des progrès tangibles pour mettre un terme à la crise syrienne, répondre aux aspirations de nos frères syriens et leur offrir une vie décente dans une patrie sûre et stable. Nous assurons le Conseil que les Émirats arabes unis travailleront avec tous ses membres pour atteindre ces objectifs.

M. Ochoa Martínez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et M^{me} Hijazi de leurs exposés. Je souhaite également la bienvenue aux représentants de la Syrie, de l'Iran et de la Turquie. Nous notons avec satisfaction les efforts fournis par M. Pedersen pour faire avancer le processus politique, ainsi que ses consultations avec les acteurs internationaux, notamment dans le cadre du processus d'Astana. Cependant, comme l'a dit l'Envoyé spécial, peu de progrès ont été réalisés, ce que nous regrettons

Nous sommes préoccupés par le fait que les conditions de sécurité continuent de se détériorer. Des attaques ont été enregistrées dans la province d'Edleb, où l'infrastructure civile d'approvisionnement en eau a été endommagée, ainsi que dans le port de Lattaquié. L'attaque récente menée contre une prison à Hassaké montre clairement que Daech gagne en puissance. Nous sommes aussi particulièrement inquiets pour le bien-être et la sécurité des centaines d'enfants détenus dans cette prison. Ils sont victimes de terrorisme et leur vie est en danger, c'est pourquoi nous appelons les États dont ils sont ressortissants à les rapatrier de toute urgence.

Étant donné que le Conseil est dans l'impossibilité de renvoyer la situation en Syrie devant la Cour pénale internationale, nous nous félicitons des progrès réalisés sur d'autres fronts, tels que la sentence prononcée le 13 janvier par un tribunal de Coblenz, en Allemagne, à l'encontre de l'officier responsable de l'administration de la prison de Khatib à Damas, qui a été reconnu coupable de crimes contre l'humanité. Grâce à cette décision et à une autre rendue en février de l'année dernière par le même tribunal, les victimes peuvent avoir un sentiment de justice. Elles représentent aussi un progrès dans le processus d'application du principe de responsabilité.

Enfin, le Mexique condamne les violations de l'intégrité territoriale de la Syrie et demande l'annulation des plans annoncés en décembre dernier relatifs à la construction de colonies de peuplement israéliennes dans le Golan.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue à l'Envoyé spécial Pedersen, le remercie de son exposé et le félicite pour le travail qu'il accomplit et les efforts qu'il fournit. Je remercie également M^{me} Hijazi de son plaidoyer passionné.

Nous nous sommes tellement habitués à entendre parler de la violence et de la souffrance en Syrie que l'impasse douloureuse dans laquelle se trouve aujourd'hui ce pays ravagé peut sembler quelque peu positive à certains. Mais comme nous l'a dit l'Envoyé spécial, les combats et la violence, notamment les activités de Daech, n'ont pas cessé. L'impasse actuelle n'est pas un élément sur lequel le Conseil peut s'appuyer pour régler la situation. Elle aggrave les souffrances du peuple syrien, les actes de violence continus contre les civils, la faim, l'extrême pauvreté, la peur, l'angoisse, la terreur et l'anéantissement des espoirs d'un avenir meilleur pour les Syriens ordinaires. La perpétuation de ce statu quo est intenable et est contraire à ce que le Conseil

représente. Nous devons y mettre fin pour faire naître l'espoir d'un avenir meilleur pour le peuple syrien. Le Conseil a la responsabilité de sauver la Syrie de l'enfer. Il peut et doit donner la priorité à la protection des civils et à une assistance humanitaire sans entrave à tous ceux qui en ont besoin, et écarter les menaces systématiques à la paix et à la sécurité.

La résolution 2254 (2015) fournit la base d'une transition politique réelle et inclusive avec la participation pleine, égale et véritable des femmes. Par conséquent, son application doit être une priorité absolue pour le Conseil, une priorité que le régime syrien a négligé par le passé et continue de négliger à l'heure où nous parlons. La Commission constitutionnelle est la seule plateforme existante pour envisager et poursuivre une transition politique, mais jusqu'à présent, elle a surtout engendré de la déception. Cela est principalement dû à un manque d'engagement et de volonté véritables de la part du régime. Comme nous l'avons entendu, la Commission s'apprête à se réunir pour sa septième session sans avoir produit aucun progrès tangible. Elle continue de battre son propre record sans avoir grand-chose à livrer. Nous soutenons de tout cœur le travail infatigable que mène l'Envoyé spécial Pedersen, y compris la proposition qu'il a faite aujourd'hui de consulter les parties prenantes afin de faire avancer le processus politique. Il mérite également le plein appui du Conseil pour exercer la pression nécessaire sur toutes les parties concernées, notamment le régime, afin de faire avancer le processus politique. Étant donné l'incapacité du Conseil à rester uni, et en l'absence de tout calendrier ou de toute échéance, la Commission constitutionnelle risque de devenir un écran de fumée qui masque l'inaction et la perpétuation du statu quo. Le processus constitutionnel ne changera pas la sombre réalité du jour au lendemain, mais il peut servir de catalyseur vers une nouvelle Syrie démocratique. Il peut être le moteur d'un processus de transformation qui s'opère en cercles concentriques, associant au final tous les segments de la société syrienne, et aboutissant à des institutions démocratiques qui adhèrent à l'état de droit et protègent les droits humains de tous.

Je renouvelle le soutien de ma délégation à l'approche « pas-à-pas » de l'Envoyé spécial. Des mesures progressives, concrètes et vérifiables peuvent servir à établir la confiance nécessaire pour faire avancer le processus politique. Un cessez-le-feu à l'échelle nationale, la libération de tous les détenus politiques, l'arrêt immédiat et complet de toutes les attaques contre les zones civiles, des arrestations arbitraires, des disparitions, des

exécution extrajudiciaires et ciblées, et la coopération totale avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, ainsi que le soutien économique et le relèvement rapide sont autant de mesures fondamentales et cruciales qui doivent être prises. Mais ce ne sont que des étapes initiales. Elles représentent le plancher, et non pas le plafond. Nous souhaitons également voir un programme de travail avec des indicateurs concrets et mesurables permettant de vérifier de quelle manière les consultations bilatérales avec les parties prenantes concernées ont contribué à faire avancer le processus politique, où se trouvent les obstacles et ce que le Conseil doit faire pour les surmonter.

(l'orateur poursuit en français)

Une transition politique viable n'est guère possible sans la justice transitionnelle. Les violations massives et systématiques du droit international, des droits de l'homme et du droit international humanitaire en Syrie exigent réparation pour les Syriens affectés et une refonte des structures qui ont permis au mal de s'enraciner en Syrie. Ce qui est arrivé à la Syrie ne doit plus jamais se reproduire, ni en Syrie, ni ailleurs, et cela ne peut être évité qu'en luttant contre l'impunité.

Responsabilité et justice pour les victimes sont vitales pour une transition politique digne de ce nom et qui mène à une Syrie démocratique, un État qui respecte les droits fondamentaux de ses citoyens et vit en paix avec ses voisins. Nous soutenons tous les efforts aux niveaux national et international visant à demander des comptes aux auteurs des crimes odieux commis en Syrie, notamment par le renvoi de la situation en Syrie à la Cour pénale internationale et l'application de la compétence universelle par les tribunaux nationaux. Des millions de Syriens demandent des réponses. Il est de notre devoir de les aider.

M. Kariuki (Royaume-Uni) *(parle en anglais)* : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Pedersen, des efforts qu'il continue de déployer, avec son équipe, pour contribuer à la recherche d'un règlement durable du conflit. Je remercie également M^{me} Hijazi de son exposé percutant.

En 2022, le conflit et la crise humanitaire en Syrie entreront dans leur douzième année. Pas moins de 13,4 millions de personnes ont encore besoin d'une aide humanitaire et plus de la moitié de la population syrienne a été déplacée par la violence. Au fil des 11 années écoulées, le régime syrien a perpétré des violations effroyables du droit international humanitaire et du droit

international des droits de l'homme, et le Royaume-Uni appuie fermement les efforts visant à demander des comptes aux responsables. Sans progrès politique, sans réforme véritable et sans la cessation des attaques contre les civils, un régime syrien impénitent ne peut être considéré comme apte à gouverner.

Cette année, de nombreuses attaques ont déjà eu lieu en Syrie, endommageant des infrastructures civiles, notamment des systèmes d'approvisionnement en eau, aggravant la crise humanitaire et causant la mort de civils, dont des enfants. Le 20 janvier, une attaque au cours de laquelle des missiles ont visé des infrastructures civiles à Afrin a entraîné la mort d'au moins huit civils et en a blessé une trentaine, dont des femmes et des enfants, certains étant toujours dans un état critique. Nous condamnons les attaques et la destruction incessantes des infrastructures civiles dans le nord-ouest de la Syrie.

L'évolution de la situation dans le nord-est de la Syrie au cours de la semaine écoulée a également mis en évidence la façon dont Daech et son idéologie néfaste, même sans territoire, continuent de représenter une menace en Syrie, en Iraq et dans le monde entier. Nous nous félicitons d'apprendre aujourd'hui que les Forces démocratiques syriennes ont repris le contrôle de la prison de Ghoueïran à Hassaké. Nous attendons avec intérêt les nouvelles discussions approfondies et constructives que le Conseil de sécurité tiendra demain sur la meilleure façon de faire face à la menace posée par Daech.

Le Royaume-Uni est reconnaissant à l'Envoyé spécial Pedersen des efforts qu'il a récemment déployés pour stimuler le débat sur une approche progressive, et le remercie d'avoir fait le point sur ces efforts aujourd'hui. Dans la résolution 2254 (2015), le Conseil a convenu que seul un processus politique dirigé par l'ONU pourrait mettre fin au conflit et apporter une paix durable en Syrie. Tout processus progressif doit être pleinement conforme à la résolution 2254 (2015), être conçu pour bénéficier au peuple syrien et s'accompagner d'un processus de vérification clair. En supposant que le régime syrien et ses soutiens soient disposés à s'engager de bonne foi, nous sommes prêts à appuyer ce processus.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Pedersen et M^{me} Hijazi pour leurs interventions.

La guerre en Syrie n'est pas terminée. À la fin du mois de décembre, la reprise des bombardements par le régime, appuyé par l'aviation russe, dans la localité d'Edleb en a témoigné. Ces bombardements ont ciblé

des infrastructures civiles, dont deux fermes agricoles et une station d'eau qui approvisionne 300 000 personnes. La France condamne ces bombardements. Elle condamne également, avec la plus grande fermeté, l'attaque menée le 20 janvier par Daech contre un centre de détention de Hassaké, dans le nord-est syrien. Elle salue l'action des Forces démocratiques syriennes et de la Coalition internationale contre Daech en réaction à ces événements. La France réitère son appel à une cessation immédiate des hostilités à l'échelle nationale. La protection des civils doit rester une priorité absolue.

Le règlement durable du conflit ne peut être que de nature politique. Le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 2254 (2015). Elle demeure notre feuille de route. Tant qu'elle ne sera pas pleinement mise en œuvre, il n'y aura pas de paix durable en Syrie. Les consultations entre la France et l'Envoyé spécial se sont déroulées le 12 janvier, à Genève, dans le cadre de l'approche « step for step ». Je tiens à lui redire notre plein soutien. Chaque acteur doit prendre ses responsabilités. Ceci s'applique en premier lieu au régime syrien, qui, je le rappelle, ne consent, pour l'instant, à faire aucun geste. L'absence de tout progrès, depuis 2018, sur le sort des personnes disparues en témoigne. La France soutient donc les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour assurer la tenue de la septième session de la Commission constitutionnelle et elle regrette l'obstruction systématique du régime s'agissant des travaux de la sixième session.

En l'absence de solution politique solidement enclenchée, il n'y a pas lieu de normaliser les relations avec le régime. Nos positions sur la levée des sanctions et la reconstruction demeureront inchangées. C'est la position de l'Union européenne et de ses 27 États membres. Notre priorité reste de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires européens au règlement politique du conflit. L'Union européenne et la France se tiennent de longue date aux côtés du peuple syrien. L'Union européenne a consacré 25 milliards d'euros à la réponse à la crise depuis 2011. L'absence de règlement ne fait qu'augmenter les besoins. La reconstruction sera la fin de ce processus politique, et non le début. Je le redis : le régime doit prendre ses responsabilités, et ses parrains également.

Par ailleurs, les violations systématiques par le régime des droits des personnes rentrées en Syrie témoignent que les conditions d'un retour volontaire, sûr et digne des réfugiés ne sont pas remplies. À nouveau, il revient au régime de prendre ses responsabilités.

La France continuera son combat sans relâche contre l'impunité des auteurs de crimes commis en Syrie. Les responsables de tous ces crimes devront répondre de leurs actes.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, de son exposé, et à saluer les efforts inlassables qu'il déploie pour appuyer le processus politique en Syrie. Je souhaite également la bienvenue à M^{me} Thuraya Hijazi, Directrice de l'organisation Release Me, active dans le nord de la Syrie, et je la remercie de l'éclairage qu'elle a apporté aux discussions du Conseil de sécurité aujourd'hui. Je salue également la participation des représentants de la Syrie, de la Turquie et de la République islamique d'Iran à la présente séance.

Au cours de la semaine écoulée, nous avons été témoins de violents affrontements dans la ville de Haskaké, dans le nord-est du pays, à la suite des attaques perpétrées par Daech contre la prison de Ghoueïran dans l'objectif de libérer des membres du groupe armé qui y étaient détenus. Une centaine de personnes auraient été tuées, tandis que quelque 50 000 personnes ont été déplacées de leurs foyers. Ces attaques en Syrie continuent d'entraver le processus déjà difficile de recherche d'une solution pacifique par le dialogue et le consensus. Nous exprimons nos condoléances aux familles des personnes décédées et réaffirmons notre ferme condamnation de tous les actes terroristes et de toutes les manifestations du terrorisme, quels qu'en soient les auteurs et où qu'ils soient commis. La communauté internationale doit être implacable dans la lutte contre le terrorisme et demander des comptes aux auteurs de ces actes.

Compte tenu de ce contexte inquiétant mais familier en Syrie, je voudrais tout d'abord réaffirmer que le Ghana est en faveur d'une solution politique au conflit en cours et souligner qu'il importe que les parties collaborent de manière constructive, en toute bonne foi et dans un esprit de respect mutuel et de compromis. Nous exhortons le Conseil à appuyer collectivement un cessez-le-feu à l'échelle du pays et le réengagement de tous les camps dans le processus politique conformément aux paramètres de la résolution 2254 (2015).

Deuxièmement, nonobstant les modestes progrès qu'elle a enregistrés au cours de ses six sessions passées, le travail de la Commission constitutionnelle demeure un aspect important du processus transitoire, qui ne doit pas être entravé sous le prétexte de problèmes de procédure. Nous savons que le vrai problème réside dans un manque de confiance. Des mesures de confiance

renforcées s'imposeront donc afin d'obtenir des avancées sur le fond au cours des prochaines sessions. Nous sommes en faveur de la convocation rapide de la septième session, avec une stratégie claire et mutuellement convenue pour la phase de rédaction, au moins dans les domaines de convergence dégagés pendant les sessions précédentes.

Troisièmement, le Ghana se félicite de l'approche qui consiste à faire des femmes une partie de la solution au conflit en Syrie, notant que les femmes représentent presque 30 % des participantes de la Commission constitutionnelle. Les consultations tenues à Genève entre l'Envoyé spécial et le Comité consultatif des femmes syriennes doivent également se poursuivre au titre des mesures destinées à intégrer les femmes au processus politique au sens large. Nous plaidons aussi pour la participation des jeunes et de la société civile afin de garantir une solution inclusive et durable.

Enfin, nous demandons instamment que cessent les violations persistantes des droits humains et les atteintes à ces droits, et insistons sur la nécessité de s'occuper des disparitions forcées et de la détention arbitraire de personnes, y compris des enfants, en infraction avec le droit international.

Pour terminer, j'appelle à faire front commun dans l'application de la résolution 2254 (2015), qui incarne l'objectif collectif du Conseil d'œuvrer en faveur d'une paix juste et durable en Syrie.

M^{me} Toroitich (Kenya) (*parle en anglais*) : Nous remercions M. Pedersen et Mme Thuraya Hijazi de leurs exposés de cet après-midi.

Alors que nous entamons une nouvelle année de débats mensuels sur la situation politique en Syrie, il est plus indispensable et urgent que jamais d'enregistrer des progrès propres à apporter au peuple syrien la paix qu'il désire depuis longtemps. Comme nous l'avons déjà dit, il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit en Syrie. Je réaffirme par conséquent la solidarité du Kenya avec le peuple syrien dans sa quête d'une paix dont nous pensons qu'elle ne peut être réalisée que dans le cadre d'un dialogue politique dirigé et contrôlé par les Syriens, avec l'appui de la communauté internationale.

L'obtention de progrès véritables par la Commission constitutionnelle est une clef fondamentale pour déverrouiller le volet politique. Bien que nous saluions la mobilisation continue de l'Envoyé spécial à Damas, nous déplorons l'absence d'accord sur la méthode à retenir pour convoquer une septième session de consultations

de la Commission constitutionnelle. Le Kenya demande une fois de plus aux parties de se mettre d'accord sur ce point et de s'investir vraiment et de manière constructive, dans l'intérêt des millions de Syriens qui comptent sur leur direction pour connaître un avenir plus radieux.

Nous notons particulièrement la diplomatie transactionnelle de l'Envoyé spécial, approche qui vise à identifier et approuver des mesures graduelles, réciproques, mutuelles, précises et vérifiables, parallèlement aux efforts de la Commission constitutionnelle. Nous pensons qu'elle peut réellement instaurer la confiance requise pour faire avancer le processus politique. Il faut également que les parties prenantes régionales et internationales concernées fassent davantage dans le contexte de la résolution 2254 (2015), en particulier sur le dossier des personnes disparues et des détenus, les activités de relèvement rapide, l'amélioration des conditions socioéconomiques et l'atténuation des effets des sanctions.

Tous les acteurs régionaux et mondiaux en Syrie doivent aussi se mobiliser de façon coordonnée afin d'apporter une contribution véritable au processus politique dans leur quête de paix, de stabilité et de développement économique. Nous saluons une fois encore les échanges constants de l'Envoyé spécial avec le Comité consultatif des femmes syriennes, y compris dans le cadre de la réunion qui se tient actuellement en Norvège. C'est le signe d'une volonté de veiller à l'égalité de représentation des femmes dans le processus politique, et de répondre aux besoins de la multitude de Syriennes que le Comité consultatif représente. À cet égard, nous encourageons particulièrement l'inclusion de programmes d'autonomisation socioéconomique qui s'adressent aux femmes, aux réfugiés, aux déplacés et aux personnes ayant besoin d'une aide humanitaire.

Sur le front de la sécurité, les frappes aériennes qui continuent d'être signalées dans le nord-ouest de la Syrie, de même que les attaques perpétrées au moyen d'engins explosifs improvisés à Afrin et Deraa, mettent en danger la vie de nombreuses personnes, ce qui est profondément préoccupant. Nous condamnons ces incidents, y compris la récente attaque contre une prison, qui a fait plusieurs morts et de nombreux blessés. Il est impératif que les auteurs de crimes et de violations contre des innocents répondent de leurs actes. Comme les récentes attaques de Daech nous l'ont montré, il est plus crucial que jamais d'agir de manière concertée et urgente contre les groupes terroristes figurant sur les listes du Conseil de sécurité, tels que Daech et Hay'at

Tahrir el-Cham. Le Kenya appelle à une action collective robuste contre ces groupes. Pour terminer, nous engageons toutes les parties prenantes à se concentrer sur les intérêts du peuple syrien.

M. Ragutthalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres orateurs pour remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen de son exposé de ce jour. Je remercie également Mme Thuraya Hijazi d'avoir apporté le point de vue de la société civile à la présente séance.

L'Envoyé spécial nous a informés en détail de ses récents efforts pour tenir des échanges dynamiques avec toutes les parties prenantes, y compris Damas. Nous nous félicitons de ses récentes visites à Téhéran et à Doha, de la participation de son bureau au processus d'Astana et de ses consultations avec la France, l'Allemagne, la Russie, la Turquie, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Ligue des États arabes et l'Union européenne. Nous adhérons à son approche pas-à-pas et espérons que son action portera bientôt ses fruits et débouchera sur une septième session des négociations de la Commission constitutionnelle et de nouveaux progrès dans l'application de la résolution 2254 (2015). Nous persistons à souligner qu'il est primordial d'établir une confiance mutuelle entre toutes les parties, y compris les acteurs externes. Le dialogue diplomatique récent entre Damas et d'autres capitales de la région est rassurant. Nous nous félicitons que les Émirats arabes unis et Bahreïn aient décidé de se diriger vers une normalisation des liens diplomatiques en rouvrant leurs ambassades à Damas. Nous accueillons également avec satisfaction la décision de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole de désigner Damas comme l'hôte de la Conférence arabe sur l'énergie 2024.

Depuis le début du conflit en Syrie, l'Inde répète que l'imposition de solutions venues de l'extérieur ne peut pas aider à le régler. Il appartient aux Syriens de décider de ce qui est le mieux pour la Syrie et pour leur avenir. L'implication d'acteurs externes dans le conflit, qui dure depuis plus d'une décennie, a porté préjudice à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Syrie. S'agissant des mesures de confiance, nous nous félicitons des efforts déployés par les autorités syriennes pour s'occuper en priorité du retour des déplacés syriens vers leurs régions d'origine.

Sur le front de la sécurité, nous demeurons préoccupés par la situation générale en Syrie, notamment le nombre croissant de violations du cessez-le-feu dans le nord-ouest de la Syrie. Nous appelons tous les camps à s'abstenir de tout agissement, y compris des

provocations militaires telles que des frappes de missile, qui pourrait entraîner des violences et des troubles en Syrie. En outre, l'influence croissante des groupes terroristes dans des camps de déplacés comme Roukban et Hol doit être contrée d'urgence. Comme l'indiquent les derniers rapports du Secrétaire général, les groupes désignés comme terroristes par l'ONU, tels que Daech et Hay'at Tahrir el-Cham, continuent de gagner en puissance en Syrie. Daech a également intensifié ses activités, comme le montre l'attaque qu'il a perpétrée la semaine dernière contre la prison de Hassaké. L'attaque commise par Daech en Iraq témoigne également du renforcement de ce groupe terroriste dans la région. Nous condamnons fermement ces attaques et nous rappelons que la lutte mondiale contre le terrorisme ne peut et ne doit pas être compromise pour des intérêts politiques étroits.

Face à la résurgence de Daech en Syrie et en Iraq, la communauté internationale doit agir de toute urgence. Nous ne pouvons pas vaincre les groupes terroristes en formant des alliances avec des entités ou groupes non souverains. D'ailleurs, cette approche biaisée serait contreproductive et nuirait à nos efforts collectifs.

Le conflit syrien entrera dans sa douzième année en mars prochain, et les souffrances du peuple ne cessent d'augmenter. L'appui de la communauté internationale en vue du règlement des problèmes humanitaires demeure donc indispensable à la réussite du processus politique. L'Inde, quant à elle, est prête à soutenir le peuple syrien ami par tous les moyens possibles, comme nous l'avons toujours fait depuis le début du conflit. En conclusion, je tiens à réaffirmer l'attachement de l'Inde à un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sous les auspices de l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015).

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier M. Geir Pedersen des informations actualisées qu'il nous a communiquées et du travail inlassable qu'il effectue, notamment ses nombreux échanges avec Damas. Nous lui en sommes très reconnaissants. Je tiens également à remercier M^{me} Thuraya Hijazi de l'exposé éloquent et bouleversant qu'elle a présenté plus tôt, qui nous a rappelé le sort tragique de tant de Syriens, en particulier les femmes et les enfants, qui sont pris au piège dans cet horrible conflit. Elle nous a aussi rappelé la nécessité pour les femmes d'avoir une place à la table des négociations pour que l'action politique aboutisse à de bons résultats et pour que justice soit rendue.

Nous félicitons en outre M. Pedersen de sa collaboration continue avec le Comité consultatif des femmes syriennes. Il est essentiel de donner la priorité à l'inclusion et à la participation effective des militantes, des femmes qui œuvrent à la consolidation de la paix et des défenseuses des droits humains, comme Thuraya. Je tiens à souligner, bien évidemment, qu'un rôle consultatif n'est pas vraiment ce dont nous avons besoin. Nous voulons nous assurer que les femmes disposent de possibilités réelles et directes de participer. Nous voulons voir les femmes assises à la table des négociations politiques.

L'Irlande appelle de nouveau les autorités syriennes à collaborer de manière constructive avec la Commission constitutionnelle. Cette collaboration est essentielle pour accomplir des progrès sur le volet politique, conformément à la résolution 2254 (2015). Comme M. Pedersen l'a entendu lundi à Bruxelles, l'Irlande et ses partenaires de l'Union européenne accueillent avec satisfaction son approche « pas à pas », et nous attendons tous avec intérêt plus d'échanges à cet égard. Cependant, il est tout aussi essentiel que Damas participe à ces efforts.

Nous condamnons fermement l'attaque perpétrée récemment par Daech contre la ville de Hassaké et nous sommes choqués par les informations selon lesquelles cette attaque aurait fait des morts parmi les civils. La communauté internationale doit rester déterminée à assurer la défaite durable de Daech.

Nous sommes également profondément préoccupés par la flambée continue des violences dans le nord-ouest. Les attaques dirigées contre des civils qui font de nombreuses victimes, y compris des enfants innocents, sont totalement répréhensibles. Soyons clairs à ce sujet : les attaques délibérées contre des civils sont des crimes de guerre. Rien que pendant les quatre premiers jours de janvier, l'UNICEF a signalé que deux enfants avaient été tués et cinq autres blessés près d'Edleb. Nous appelons toutes les parties à honorer les obligations qui leur incombent au titre du droit international humanitaire, à respecter le droit international des droits de l'homme et à prendre des mesures définitives pour prévenir les pertes parmi les enfants.

L'application du principe de responsabilité pour ces attaques et tous les crimes commis en Syrie est essentielle pour instaurer la paix. La justice est un droit pour toutes les victimes et tous les survivants. L'Irlande se félicite de la clôture du procès intenté contre un ancien agent des services de renseignement syriens devant

le tribunal régional supérieur de Coblenz, qui l'a déclaré coupable de crimes contre l'humanité et l'a condamné à la prison à perpétuité.

Nous félicitons l'Allemagne et les autres États qui ont pris des mesures au niveau national pour engager des poursuites pour les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis en Syrie. Beaucoup reste à faire pour aider le peuple syrien à obtenir la justice à laquelle il a droit. L'Irlande appuie fermement tous les efforts déployés à cette fin, notamment le travail effectué par la Commission d'enquête sur la Syrie et le Mécanisme international, impartial et indépendant.

Nous appelons les parties à mettre fin aux atteintes contre les personnes rapatriées et nous exhortons les pays qui ont accueilli des réfugiés à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit des réfugiés, notamment le principe de non-refoulement. La Syrie n'offre pas encore des conditions sûres pour le retour des réfugiés, et je rappelle à cet égard que tous les retours doivent s'effectuer dans la dignité et la sécurité et être librement consentis.

Nous sommes profondément préoccupés par le sort des dizaines de milliers de personnes en Syrie qui sont détenues illégalement ou qui sont victimes de disparitions forcées. Les souffrances cruelles des familles des personnes portées disparues ou disparues de force perdurent. L'Irlande rappelle que la détention arbitraire a été l'une des principales causes des manifestations survenues en 2011, et nous appelons une nouvelle fois toutes les parties, en particulier le Gouvernement syrien, à libérer unilatéralement les personnes détenues illégalement et à faire la lumière sur le sort et la localisation des personnes portées disparues.

Alors que nous entamons une nouvelle année, il est essentiel que le Conseil de sécurité redouble d'efforts pour épauler M. Pedersen dans ses fonctions d'Envoyé spécial. À cet égard, nous avons la responsabilité collective d'œuvrer à la réalisation de progrès notables et significatifs en vue de parvenir à un règlement politique inclusif en Syrie. Nous ne manquerons pas d'apporter notre pierre à l'édifice au Conseil de sécurité en contribuant à l'instauration de la paix que le peuple syrien attend depuis longtemps et dont il a si désespérément besoin.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé sur la situation sur le terrain. Je remercie également M^{me} Hijazi de son exposé. La délégation brésilienne se félicite de

la participation des délégations de la République arabe syrienne, de la Turquie et de la République islamique d'Iran à la séance d'aujourd'hui.

Il est décourageant d'entendre les intervenants dire que rien n'indique que les souffrances du peuple syrien vont s'apaiser, qu'il ne semble pas y avoir de lumière au bout du tunnel et qu'aucun horizon politique ne se dessine après tant d'années de conflit. La poursuite de la violence, la grave crise économique conjuguée à l'augmentation de la faim, les violations systématiques des droits humains et le piétinement du processus de paix témoignent, selon l'Envoyé spécial Pedersen, d'un statu quo inacceptable.

Le Brésil demeure convaincu que seul un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sous les auspices de l'ONU, dans le plein respect de l'intégrité territoriale de la Syrie, permettra d'instaurer une paix durable et d'atténuer les souffrances de la population syrienne. Nous convenons avec l'Envoyé spécial que l'impasse stratégique sur le terrain confirme l'idée selon laquelle une solution militaire reste hors de portée et serait néfaste pour l'avenir de la Syrie.

Le Brésil félicite l'Envoyé spécial de ses vastes efforts de rapprochement pour renouer le dialogue avec les principales parties prenantes afin d'essayer de trouver une issue à l'impasse actuelle du processus politique. La résolution 2254 (2015) propose une feuille de route susceptible de rétablir l'unité et la souveraineté de la Syrie. Nous examinons attentivement la proposition consistant à prendre des mesures graduelles, réciproques, réalistes et vérifiables sur les plans politique et économique en vue de renforcer la confiance et de faire avancer le processus politique.

À cet égard, le Brésil exhorte les membres de la Commission constitutionnelle à rapprocher leurs points de vue et à entamer sérieusement la rédaction d'une nouvelle constitution propice à la paix, à la stabilité et à la réconciliation. La prochaine réunion de la Commission constitutionnelle à Genève doit donner les résultats concrets attendus depuis longtemps.

Le Brésil réitère l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu à l'échelle nationale afin d'alléger les souffrances de la population syrienne et condamne le recours au terrorisme et à toutes les formes de violence contre les civils. Nous demandons une fois de plus à toutes les parties de s'abstenir de nuire aux civils et de respecter le droit international humanitaire.

La présence croissante et constante de groupes terroristes sur le territoire syrien est particulièrement alarmante. Le Brésil reprend à son compte l'appel lancé par l'UNICEF à toutes les parties en Syrie pour qu'elles mettent les enfants à l'abri du danger et qu'elles les protègent en toutes circonstances.

Alors qu'un hiver glacial aggrave la situation déjà catastrophique des personnes vivant dans des camps et des implantations sauvages dans toute la Syrie, il faut continuer d'acheminer régulièrement l'aide internationale qui permet de sauver des vies. En outre, les dérogations pour raisons humanitaires appliquées aux sanctions doivent être respectées afin de garantir qu'elles ne compromettent pas l'accès au denrées alimentaires, aux abris et aux fournitures médicales essentielles pour les personnes qui en ont le plus besoin pendant cet hiver particulièrement rude.

En 2022, ne nous contentons pas d'espérer ; travaillons aussi d'arrache-pied pour trouver une issue politique favorable à la situation en Syrie afin d'apporter la paix, la stabilité et la réconciliation tant espérées par la population syrienne.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Norvège.

Tout d'abord, je tiens à remercier l'Envoyé spécial Pedersen de son exposé. Nous nous félicitons des efforts constants que son équipe et lui-même déploient pour trouver une solution politique en Syrie. Je tiens également à remercier M^{me} Thuraya Hijazi pour les propos importants qu'elle a tenus ici aujourd'hui.

Qu'il me soit permis d'exprimer mon sincère espoir que l'année 2022 apportera avec elle des progrès dans l'application de la résolution 2254 (2015), y compris un cessez-le-feu à l'échelle nationale. Cependant, pour que cela se produise, il faut que les parties syriennes et nous, la communauté internationale, redoublions d'efforts pour traverser cette impasse stratégique.

Au Conseil de sécurité, nous disposons déjà du cadre d'une solution politique convenue par consensus. Il faut maintenant faire davantage pour le mettre en œuvre. La Norvège invite tous les acteurs impliqués dans le conflit à contribuer de manière constructive et en toute bonne foi, et à prendre des mesures concrètes pour avancer sur la voie politique. Je voudrais également saisir cette occasion pour réaffirmer l'appui de la Norvège à l'Envoyé spécial Pedersen, notamment aux efforts qu'il a déployés récemment pour faire avancer

l'approche « pas à pas » et à ceux qu'il fournit pour faire progresser les travaux de la Commission constitutionnelle. Nous devons tous contribuer au processus en définissant les étapes qui peuvent donner un nouvel élan au processus politique et favoriser de véritables progrès dans l'intérêt du peuple syrien, de ses voisins et de l'ensemble de la communauté internationale.

Pour que le conflit en Syrie prenne durablement fin, il faut inclure et entendre toutes les parties concernées. Cela suppose de garantir la participation pleine, égale et véritable des femmes à tous les aspects du programme pour la paix et la sécurité et de donner la priorité à la participation directe des femmes aux mécanismes officiels. Nous remercions M^{me} Hijazi d'en avoir rappelé l'importance au Conseil aujourd'hui.

Je voudrais également insister sur le travail et le rôle importants du Comité consultatif des femmes syriennes, qui permet de faire entendre la voix des Syriennes dans toute leur diversité dans le processus politique et dans les travaux de l'Envoyé spécial. La Norvège est heureuse de les soutenir.

L'attaque de la prison de Hassaké le 20 janvier est une des plus grandes actions coordonnées menées par Daech depuis que le groupe terroriste a été déclaré vaincu sur le territoire syrien en 2019. Cela ne montre que trop clairement que Daech est toujours actif et opérationnel, et reste une menace que nous devons continuer à combattre. Nous craignons que l'absence de solution politique à la crise syrienne lui donne encore plus d'espace pour se développer.

Par ailleurs, nous sommes profondément préoccupés par la situation des civils à Hassaké. Il est particulièrement alarmant de constater qu'un grand nombre de garçons auraient été les témoins directs des combats entre Daech et les Forces démocratiques syriennes dirigées par les Kurdes, voire auraient été blessés ou tués à cette occasion.

Aujourd'hui, je voudrais conclure en réaffirmant l'engagement constant de la Norvège en faveur d'une solution politique inclusive, dirigée et contrôlée par les Syriens, et d'une gestion de la situation humanitaire, économique et sécuritaire sur le terrain. Des questions telles que la libération des détenus, le retour des réfugiés en toute sécurité et dans la dignité, la lutte contre le terrorisme et la garantie d'une réforme politique inclusive sont essentielles pour mettre fin à la longue tragédie et aux souffrances du peuple syrien.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je rappelle à tous les orateurs et oratrices de bien vouloir limiter la durée de leurs déclarations à un maximum de cinq minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec diligence.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Sabbagh (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Aujourd'hui, le Conseil de sécurité tient une séance pour examiner la situation politique en République arabe syrienne, et demain le Conseil en tiendra une autre sur la situation humanitaire. Il y a quelques jours, le Conseil a organisé une séance sur la situation au Moyen-Orient (voir S/PV.8946) au cours de laquelle certains pays ont également évoqué, de manière sélective et partielle, la situation en Syrie. De plus, au début de chaque mois, le Conseil tient une séance sur le pré-tendu « dossier chimique ».

Cela pose la question suivante : le Conseil examine-t-il réellement la situation en Syrie pendant ces séances mensuelles, ou celles-ci permettent-elles simplement à certains pays de répéter des allégations et des accusations sans fondement contre le Gouvernement syrien dans le but de ternir son image ?

Que doit-on comprendre du fait que le Conseil tienne toutes ces séances et n'organise pas une seule séance d'urgence pour condamner les actes d'agression israéliens répétés contre la souveraineté de la Syrie, ou pour condamner les pratiques des forces d'occupation des États-Unis et de la Turquie ? Pourquoi le Conseil n'adopte-t-il pas une déclaration du Président ou ne publie-t-il pas une déclaration à la presse pour condamner clairement et sans équivoque toutes ces violations du droit international et des dispositions de la Charte des Nations Unies ? Toutes ces violations répétées, flagrantes et régulières commises depuis des années ne justifient-elles pas une seule séance du Conseil pour prouver au peuple syrien et à l'opinion publique internationale qu'il assume les responsabilités qui lui sont conférées par la Charte, et qu'il prend au sérieux ces menaces graves pour la paix et la sécurité internationales et régionales ?

Ce qui s'est passé et qui est toujours en cours dans la ville de Hassaké appelle l'attention immédiate du Conseil de sécurité afin d'examiner les répercussions de ces incidents dangereux qui résultent des crimes commis par l'organisation terroriste Daech et la milice

séparatiste Kassad, ainsi que par les forces d'occupation américaines. Ces incidents graves sont aussi une conséquence du fait que les gouvernements de certains pays persistent à se dérober à la responsabilité qui leur incombe de rapatrier leurs citoyens qui sont des combattants terroristes étrangers et leurs familles détenus dans des camps et des centres de détention dans le nord-est de la Syrie, puis de les poursuivre en justice et de mener le travail de réinsertion de ses personnes sur leur propre territoire afin de les retirer définitivement du territoire syrien et de mettre fin à la présence illégitime des forces d'occupation américaines sur le sol syrien.

Ma délégation rappelle que toute discussion sur la situation de mon pays sera limitée et constituera une perte de temps et d'efforts tant que certains pays occidentaux continueront de faire fi des problèmes fondamentaux auxquels la Syrie doit faire face et de passer sous silence les pratiques agressives qui exacerbent la situation et qui ont des conséquences catastrophiques pour la vie de chaque Syrien.

Nous avons écouté l'exposé de l'Envoyé spécial, M. Geir Pedersen, et les déclarations des représentants des États Membres du Conseil. Nous tenons à rappeler que la République arabe syrienne est attachée à une solution politique fondée sur un dialogue national inter-syrien, dirigé et contrôlé par les Syriens, qui réponde aux aspirations du peuple syrien et garantisse le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

Par conséquent, le Gouvernement syrien a facilité le lancement des travaux de la Commission constitutionnelle, qu'il suit avec grand intérêt, bien qu'il soit conscient du rôle d'obstruction joué par le régime turc et ses représentants ainsi que par certains pays occidentaux qui n'ont aucun intérêt à ce que les travaux de la Commission soient couronnés de succès.

La Syrie souligne que l'Envoyé spécial doit respecter son rôle de facilitateur et travailler à la mise en œuvre des dispositions du mandat convenu par les parties, sans intervenir dans le dialogue de fond entre les membres de la Commission. Il doit rendre compte de l'évolution de la situation de manière objective et neutre.

La Syrie attend avec intérêt la septième session de la Commission constitutionnelle et se félicite de la collaboration positive et constructive de notre délégation au cours des six sessions précédentes, ainsi que de ses propositions, qui reflètent les aspirations du peuple syrien. En outre, nous soulignons que nous rejetons toute forme

d'ingérence étrangère dans les travaux de la Commission ou toute tentative d'y faire obstacle ou de préjuger de leurs résultats, d'imposer des délais artificiels ou de contourner les dispositions du mandat convenu, sous quelque prétexte que ce soit.

La République arabe syrienne souligne qu'il est inacceptable de continuer de passer sous silence les graves violations de sa souveraineté, de son indépendance, de son unité et de son intégrité territoriale, qui ont été réaffirmées dans toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, ou de fermer les yeux sur les obstacles majeurs auxquels se heurte le peuple syrien lorsqu'il tente d'améliorer sa situation humanitaire en raison des mesures coercitives unilatérales qui lui sont imposées et qui sont tout à fait contraires à ses intérêts, dont d'autres prétendent se soucier.

La Syrie souligne également que le Conseil de sécurité doit agir fermement et rapidement pour garantir ce qui suit.

Premièrement, il doit veiller au respect de ses résolutions et des autres résolutions de l'ONU sur le Golan syrien occupé et garantir leur mise en œuvre pour mettre fin à l'occupation israélienne du Golan et contrecarrer les projets israéliens d'y construire des milliers de nouveaux logements et de doubler le nombre de colons dans le Golan. Le Conseil doit contraindre Israël, Puissance occupante, à cesser ses agressions hystériques et répétées contre les territoires de la République arabe syrienne et lui demander des comptes.

Deuxièmement, il doit mettre fin à l'occupation turque des territoires syriens dans le nord et le nord-ouest du pays ainsi qu'aux crimes et pratiques auxquels se livre le régime turc, qui sont fondés sur le parrainage du terrorisme, la propagation du chaos et de la destruction, la « turquisation », la migration forcée, la modification de la démographie, le pillage des ressources économiques et des biens et l'utilisation de l'eau potable comme arme de guerre contre des millions de Syriens, actes dont le régime doit répondre.

Troisièmement, il doit mettre fin à la présence illégitime des forces des États-Unis dans le nord-est et le sud-ouest de la Syrie, condamner l'appui qu'elles apportent à la milice séparatiste Kassad ou à d'autres entités terroristes, telles que Maghaweir Al-Thawra, dans les camps de Tanf et de Roukban. Il doit mettre un terme au pillage et à la contrebande des trésors nationaux. C'est d'autant plus nécessaire compte tenu notamment de ce dont nous avons été témoins dans la province

de Hassaké ces derniers jours, à savoir l'attaque commise par des terroristes de Daech, les massacres de victimes innocentes perpétrés par la milice Kassad et la destruction barbare et massive des infrastructures causée par les forces aériennes d'occupation des États-Unis d'Amérique, qui a entraîné la mort de nombreux civils et contraint des milliers de familles à quitter leurs foyers pour se mettre à l'abri. En agissant de la sorte, les États-Unis tentent de recycler l'organisation terroriste Daech et de trouver un prétexte pour que leurs forces restent dans la région, d'autant plus que de plus en plus de voix s'élèvent dans le pays et au niveau international pour exiger leur retrait des territoires syriens.

Quatrièmement, il doit mettre fin aux punitions collectives et aux politiques de terrorisme économique mises en place par l'intermédiaire des mesures unilatérales inhumaines, illégitimes et immorales imposées au peuple syrien par les États-Unis et l'Union européenne. Elles ont des conséquences catastrophiques sur tous les aspects de la vie quotidienne des Syriens, en particulier dans le contexte de la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et des changements climatiques extrêmes, qui sont aggravés par la sécheresse, le manque de pluie et le froid extrême de cet hiver.

Cinquièmement, il doit mettre en œuvre et faire respecter toutes ses résolutions relatives à la lutte contre le terrorisme et appuyer les efforts déployés par l'État syrien et ses alliés pour éliminer les vestiges des groupes terroristes en Syrie, tels que Daech et le Front el-Nosra/Hay'at Tahrir el-Cham, et demander des comptes aux pays qui parrainent ces organisations terroristes pour les violations qu'elles ont commises et chaque goutte de sang qu'elles ont fait couler.

Pour terminer, la responsabilité du Conseil de sécurité de maintenir la paix et la sécurité internationales exige qu'il agisse rapidement pour contrer toute violation de la Charte des Nations Unies et prévenir toute violation de ses résolutions. Il doit traiter les questions qui lui sont soumises avec objectivité et neutralité, notamment en empêchant que certains pays ne s'en servent comme d'une plateforme pour prendre d'autres États Membres de l'ONU pour cible.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Keçeli (Turquie) (*parle en anglais*) : Nous évoquons souvent dans cette salle la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des conflits. Le fait est que les causes profondes de la crise en Syrie sont politiques.

Le peuple syrien a été privé de ses libertés et de ses droits fondamentaux. Il a connu l'injustice pendant des décennies, l'injustice de ne pas bénéficier de la protection d'une Constitution digne de ce nom. Le conflit s'est déclenché lorsque le peuple syrien a surmonté sa peur et a cherché à obtenir des droits démocratiques, des libertés et une constitution démocratique. Nous ne pouvons pas prétendre que, si les hostilités cessaient, le peuple syrien reviendrait volontiers au statu quo d'avant le conflit. Les causes profondes du conflit demeurent, à savoir la restriction des libertés et des droits fondamentaux par le régime d'Al-Assad.

Nous parlons de responsabilité dans cette salle. Par conséquent, nous devons rester redevables devant le peuple syrien. Pourtant, certains veulent normaliser les relations avec le régime, alors que nous devons plutôt normaliser la mise en œuvre des droits humains universels accordés au peuple syrien. Nous savons que la seule façon d'y parvenir est de faire avancer le processus politique par l'intermédiaire de la Commission constitutionnelle, et de trouver ainsi un règlement politique conformément à la résolution 2254 (2015). Conformément à cette approche, nous avons organisé la dix-septième réunion internationale sur la Syrie tenue dans le cadre du processus d'Astana.

Nous appuyons et saluons les efforts déployés par l'Envoyé spécial Pedersen, qui, nous l'espérons, permettront aux travaux de la Commission constitutionnelle d'être couronnés de succès. Cela étant, jusqu'à présent, nous n'avons constaté aucune bonne volonté de la part du régime. Il est clair qu'il a l'intention de bloquer le processus jusqu'à ce qu'il ait anéanti l'opposition sur le terrain. Les attaques du régime à Edleb visent spécifiquement les civils et les infrastructures civiles. Des frappes ont détruit la station de pompage d'Archani, une source d'eau pour près de 250 000 personnes. La récente attaque ciblée commise contre une exploitation agricole est un autre exemple de la violence perpétrée par le régime. Ces attaques sont désormais monnaie courante, mais cela ne les rend pas moins odieuses. Elles constituent de graves violations du droit international humanitaire.

Certains acteurs dans la région ont, à tort, placé leurs espoirs d'éliminer Daech dans une autre organisation terroriste, à savoir le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK)/Unités de protection du peuple. Nous n'avons cessé de mettre en garde la communauté internationale contre cette organisation terroriste. À de nombreuses reprises, nous avons exprimé nos inquiétudes

quant à la libération de membres de Daech en échange de pots-de-vin, ce qui ne fera que favoriser la résurgence de cette organisation. La récente évasion de prisonniers et les affrontements qui ont suivi ont démontré une fois de plus l'impuissance et le manque de fiabilité des Forces démocratiques syriennes dominées par le PKK/Unités de protection du peuple.

Arrêtons-nous également brièvement, pour l'information du Conseil, sur les actes d'agression du PKK/Unités de protection du peuple. L'année dernière, plus de 350 civils ont perdu la vie dans des attaques terroristes du PKK/Unités de protection du peuple. Ils ont attaqué l'hôpital Chifa à Afrin. Ils ont recruté des enfants soldats. Ils ont empêché des civils de rentrer chez eux, notamment des Kurdes et des Yézidis. Ils ont violemment réprimé des manifestations civiles pacifiques. Ils ont arrêté des professeurs d'arabe. Ces actes et ces atrocités ont été amplement prouvés dans les rapports des organisations internationales et des organisations non gouvernementales.

Plus récemment, jeudi dernier, sept civils, dont cinq enfants, ont été tués, et 30 autres ont été blessés par des tirs de roquettes lancés par le groupe terroriste. Nous assurons le Conseil que toutes les organisations terroristes, qu'il s'agisse du PKK/Unités de protection du peuple ou de Daech, paieront pour les atrocités qu'elles commettent. La Turquie ne tolérera jamais la moindre organisation terroriste. Aucune organisation terroriste ne trouvera refuge le long de ses frontières.

Pour trouver une solution politique durable en Syrie, il faut que la communauté internationale n'appuie pas le régime ni les organisations terroristes. Le monde a chargé les membres permanents du Conseil de maintenir la paix mondiale, d'appliquer la Charte des Nations Unies et de protéger les populations que nous sommes engagés à servir. Nous avons élu les membres non permanents pour faire de même. Hélas, jusqu'à présent, le Conseil n'a pas su défendre le peuple syrien. Nous implorons tous les membres du Conseil d'agir dès maintenant afin de sauver le peuple syrien et son avenir.

Nous ne ferons pas au régime syrien l'honneur d'une réponse à ses mensonges et à ses allégations infondées. La présence ici de ses représentants est un affront aux Syriens qui ont perdu la vie aux mains du régime.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Takht Ravanchi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Durant l'année 2021, la Syrie a connu une situation militaire relativement calme et un retour progressif des réfugiés et déplacés. Dans le même temps, les relations bilatérales de la Syrie avec certains pays se sont améliorées. De même, la convocation des cinquième et sixième réunions de la Commission constitutionnelle, malgré les difficultés, a fait naître des espoirs quant à la possibilité de voir converger les vues des parties.

En dépit de ces évolutions si notables, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie continuent d'être gravement violées, que ce soit par l'occupation ou par les agressions du régime israélien et les activités terroristes. Il s'ensuit que le peuple syrien souffre toujours de l'occupation et de l'agression, ainsi que de l'imposition de sanctions illégales et inhumaines.

La crise syrienne n'a pas de solution militaire et ne peut pas finir tant que l'on n'aura pas mis un terme à l'occupation du pays, rétabli sa souveraineté et son intégrité territoriale et contré la menace du terrorisme. Pour cela, toutes les forces étrangères occupantes et non invitées doivent quitter la Syrie sans condition préalable et sans plus attendre.

En outre, le Conseil doit condamner fermement la provocation qu'a représenté la tenue de la récente réunion du Cabinet israélien dans le Golan syrien occupé et l'intention exprimée à cette occasion d'y construire de nouvelles colonies. Le Conseil doit obliger le régime israélien à mettre un terme à l'occupation du Golan syrien. Comme l'a récemment déclaré le Mouvement des pays non alignés, toute mesure visant à modifier le statut juridique et démographique du Golan syrien occupé est nulle et non avenue et n'a aucun effet juridique.

Par ailleurs, les garants du processus d'Astana ont condamné, dans une déclaration conjointe à l'issue de leur réunion de décembre, la poursuite des attaques militaires israéliennes en Syrie, qui enfreignent le droit international, le droit international humanitaire et la souveraineté de la Syrie et des pays voisins, en plus de mettre en danger la stabilité et la sécurité de la région, et appelé à leur cessation. Ils ont également souligné que

l'utilisation abusive d'aéronefs civils par le régime israélien comme couverture de ses agressions sur le territoire syrien constituait une violation franche des règles internationales, notamment dans la mesure où elle mettait la vie de civils en péril.

Sur le plan politique, ainsi qu'indiqué à M. Pedersen lors de sa récente visite à Téhéran, l'Iran appuie les efforts qu'il déploie en vue de la tenue de la prochaine réunion de la Commission constitutionnelle sous peu. Nous soulignons à nouveau que la Commission doit travailler dans le plein respect de son mandat et de son règlement, sans ingérence ou pression extérieure et sans fixer d'échéance artificielle pour ses travaux ou toute autre condition similaire. Enfin, il doit s'agir d'un effort véritablement dirigé et contrôlé par les Syriens, et le rôle de l'ONU doit consister exclusivement à faciliter ce processus.

L'Iran poursuivra sa contribution sérieuse aux démarches liées à la libération des détenus et, à cet égard, exhorte toutes les parties à coopérer en vue de la concrétisation de cette noble entreprise humanitaire. L'adoption à l'unanimité de la résolution 2585 (2021) l'an dernier a marqué un jalon important. La résolution doit être appliquée de façon intégrale, efficace et équilibrée, en particulier pour ce qui a trait aux projets de relèvement rapide et à la levée des sanctions unilatérales. Nous rejetons une fois de plus les activités séparatistes et les initiatives d'autonomie illégitimes en Syrie et condamnons tout effort tendant à soutenir ces mesures illégales.

La crise syrienne doit être réglée pacifiquement et conformément aux principes du droit international, en particulier le principe du plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États. La République islamique d'Iran maintient son appui au Gouvernement et au peuple syriens dans leur action pour rétablir l'unité et l'intégrité territoriale de leur pays.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste. Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à 16 h 55.